

don à tous des chagrins qu'elle leur avait causés par sa vie singulière. "Encore deux jours, dit-elle, patience !"

Cependant, au dehors, on agitait la question de son enterrement. Le curé de la paroisse paraissait vouloir s'emparer du corps ; les Dominicains, de leur côté, désiraient vivement posséder les restes de leur Sœur dans leur église. Rose fut consultée. Elle fit étendre sur son lit son scapulaire, comme signe de sa profession religieuse de tertiaire dominicaine, et signa un écrit déclarant sa volonté suprême de reposer dans l'église de Saint-Dominique.

L'Epoux approchait. Rose débordait de joie : "Je pars, s'écria-t-elle, je pars avec empressement pour contempler les beautés ravissantes de DIEU." A minuit, le 24 août, on entendit une voix dans sa chambre : "Voici l'Epoux ! il arrive, venez au-devant de Lui." Rose demanda un cierge bénit, fit le signe de la croix et dit à son frère qu'elle allait mourir. Sur son désir, il retire son oreiller ; Rose appuie sa tête sur le bois, lève les yeux au ciel : "Jésus, Jésus, Jésus !" murmura-t-elle, et, doucement, elle rend son âme à DIEU.

Les joues colorées, les lèvres roses et souriantes, les yeux demi-fermés, brillants et gracieux, Rosa paraissait dormir. Ses obsèques furent un triomphe. Quand le corps passa devant la statue de Notre-Dame du Rosaire, la Vierge s'anima et salua d'un aimable sourire son enfant bien-aimée. A cette vue, l'enthousiasme populaire devint tel que, pendant deux jours, il fut impossible de procéder à l'inhumation. Le peuple veillait sur sa sainte, lui baissait les mains demeurées flexibles, lui coupait ses vêtements. On dut les renouveler. Le soir du troisième jour, les Dominicains, profitant du départ de la foule, emportèrent le corps et l'ensevelirent dans leur cloître. Le lendemain, Lima était soulevée ; on enfonça les portes du couvent, on fonilla dans tous les coins, et les Dominicains n'échappent aux menaces de mort qu'en promettant de rendre Rose à l'amour de ses concitoyens. Ses restes furent d'abord déposés près le Maître-Autel, puis dans la chapelle du Rosaire, à côté de sa chère statue. Clément X la mit au nombre des Saintes en 1671.

Depuis, lors, le nom de Rose, symbole gracieux d'innocence virginal, est vénéré par tout le peuple chrétien.

R. P. D.-A. MORTIER.